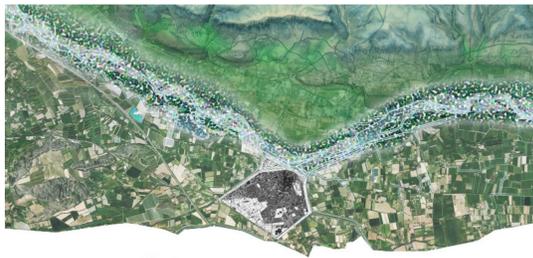


# LE PARC DES DEUX CANAUX

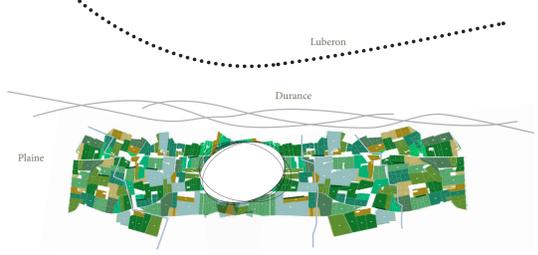
COMMUNE DE MALLEMORT · PHASE APD · MAI 2019

SOUS SES «AIRES»

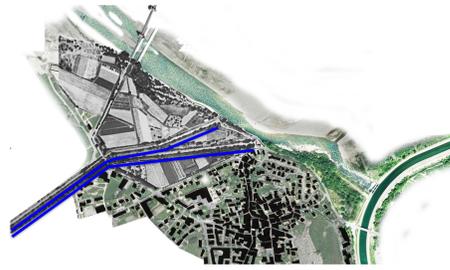
Le projet s'inscrit dans un territoire pluriel où le massif du Luberon domine au Nord la vallée de la Durance offrant depuis le village de magnifiques perceptions visuelles. La campagne se dessine au rythme des nombreux motifs accompagnant le parcellaire agricole : haies, canaux, ripisylve, arbres isolés. La diversité des cultures compose un territoire morcelé et riche de contrastes au fil des saisons.



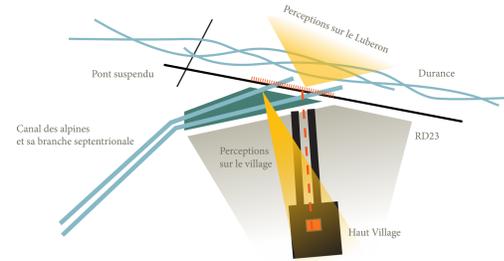
Entre plaine et Durance, face au Luberon



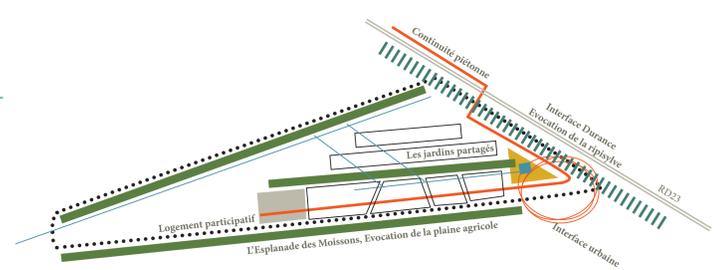
Le village, appelé aussi l'Île de la Durance, entretient un rapport privilégié avec le cours d'eau qu'il domine à ses limites immédiates. C'est dans ce contexte que le projet se définit entre plaine agricole et Durance, face au Luberon et en continuité directe du village. Le site révèle et témoigne de la présence passée des deux canaux des Alpes, l'empreinte y est stricte et les accroches multiples : la Durance, le cœur de village, les logements participatifs et les jardins partagés.



En continuité du village et relié à la Durance

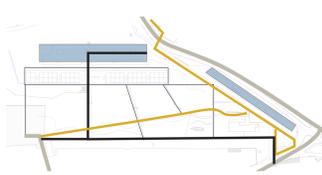


Une orientation stricte aux accroches multiples



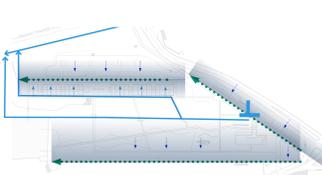
## Accès & circulations

Une continuité piétonne de la Durance au village, mise à distance de la RD23 par un filtre végétal (évacuation de la ripisylve). Reliée à deux axes forts sur l'Esplanade des Moissons et à un réseau secondaire transversal de mobilités douces. Connexion aux jardins partagés : multiplicité des parcours.



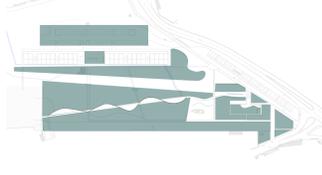
## Topographie / Hydrographie

Les surfaces imperméables sont minimales et ne concernent que les deux axes majeurs. Sur le secteur nord, les eaux seront gérées et récoltées par une noue centrale plantée. Sur l'esplanade des moissons, par une noue en pied de talus au sud. Irrigation gravitaire pour les jardins ou stockage en cuve pour l'arrosage.



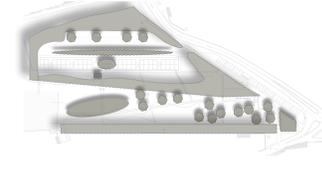
## Surface libre d'usage

Dans l'optique de la Fête des Moissons, des rassemblements et autres manifestations, de vastes surfaces sont laissées libres d'usage. Le traitement paysager mis en scène permet un caractère réversible selon l'usage souhaité.



## Ombrage

Le milieu naturel arboré actuel qui accompagne le canal et les limites du parc est conservé. Il impose une ombre portée conséquente dû à la mise en retrait des jardins partagés vers le nord. Le parc offre des zones de contraste affirmées : soleil - ombrage définies selon les usages souhaités.

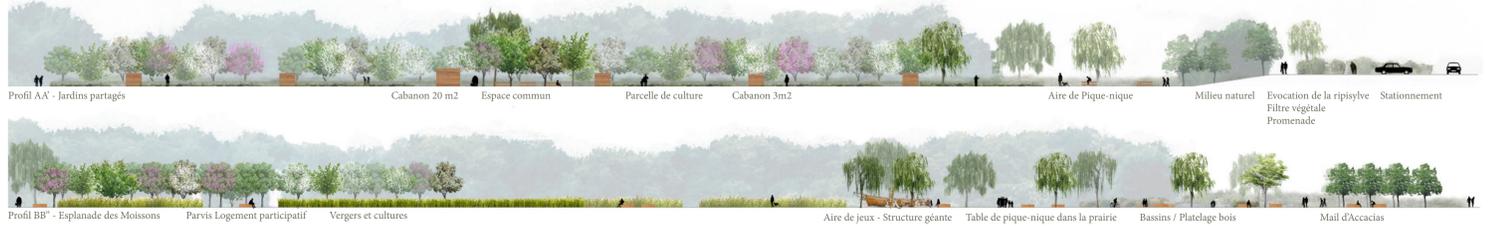


## Ambiances proposées

Le projet révèle les influences accompagnant le site et donne du sens aux accroches et franges. L'accroche urbaine en continuité du village, l'interface avec la Durance (présence de la RD23) et la possibilité d'une continuité piétonne jusqu'à la maison pontière plus au Nord, les futurs logements participatifs, l'Esplanade des Moissons, le canal ainsi que les jardins partagés sont les points d'ancrage et de polarité du projet dans le paysage. L'objectif étant de proposer un espace innovant et identifiable, support de partage et d'échanges multigénérationnels au sein de la commune.



De la place aux Aires aux accents et motifs urbains jusqu'au verger et jardins partagés au caractère plus rural, le projet est le point de rencontre du village, de l'eau et des cultures. Un aménagement qui se décline dans une expression d'usages et de parcours multiples : temps de pause et jeux de boules sous le mail d'Acacia, après-midi ludique avec la structure géante, rafraîchissement les pieds dans l'eau ou sur le platelage bois, sieste à l'ombre des fruitiers, pique-nique dans la prairie et nombreuses promenades.



- 1 - La Place aux Aires : mail planté (Robinia pseudoacacia) / Massif ornemental à la jonction / Revêtement en béton et stabilisé renforcé / Premier bassin planté, 15 m2, h 80 cm, - second bassin, lame d'eau 5 à 8 cm, surface 55 m2, calade en galets - circuit fermé / Saules / Platelage Douglas 180 m2 / Mobiliers urbains / Habillage du transformateur
- 2 - Mise à distance entre la RD23 et le parc / filtre végétal et évacuation de la ripisylve : Plantation arbustive (h max 2.50 m pour conserver les vues vers le Luberon / Promenade, continuité douce le long de la Durance et connexion à la maison Pontière / Revêtement en béton en lien avec l'existant, largeur 2.50 mètres - 3 - Aire de jeux clôturée / Parcours / Structure géante / Revêtement Paillage ou Sable 400 m2 - 4 - Mise en scène du canal au sein des parcours - 5 - Le Verger, amandiers, cerisiers, pommiers... et les vagues de graminées - 6 - Parvis des logements participatifs / Verger / Transition avec les jardins partagés / Revêtement en stabilisé / Accès voiture - 7 - Jardins partagés / 880 m2 de surface cultivées, Local, Sanitaires, Treille, Table, Fruitiers, Point d'eau et irrigation gravitaire, raccordement au canal Sud - 8 - Frange paysagère et noue plantée ; largeur 3 mètres / Alignement de fruitiers (ombrage parking) / Mise à distance entre le parking et les jardins (filtre végétal) / Recueil des eaux de ruissellement / Stationnement : 55 places / Revêtement Grave concassée compactée (perméable) - 9 - Pique-nique et mise en scène du milieu naturel - 10 - Accès depuis la RD23 ajusté et sécurisé / Portail / Revêtement Enrobé bitumineux / Stationnement le long de la ripisylve : 27 places (accès PMR) / Voie de desserte, sécurisation de l'interface avec la RD 23 / Revêtement Grave concassée compactée.

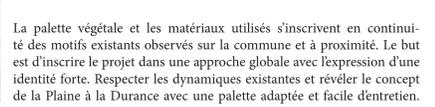
- 1 La place aux Aires
- 2 La Ripisylve
- 3 Aire de jeux
- 4 Les parcours
- 5 Le Verger
- 6 Logements participatifs
- 7 Les Jardins partagés
- 8 Stationnement
- 9 Pique nique & détente
- 10 Accès



## Plan de Masse - 1 / 500 ème



La place aux Aires : le mail et les bassins,



## GRANDS SUJETS

## PEVILLAGES

## GESTION - ENTRETIEN

## EFFETS REMARQUABLES

## MATÉRIAUX - MOBILIER - HABILLAGE - CLÔTURE